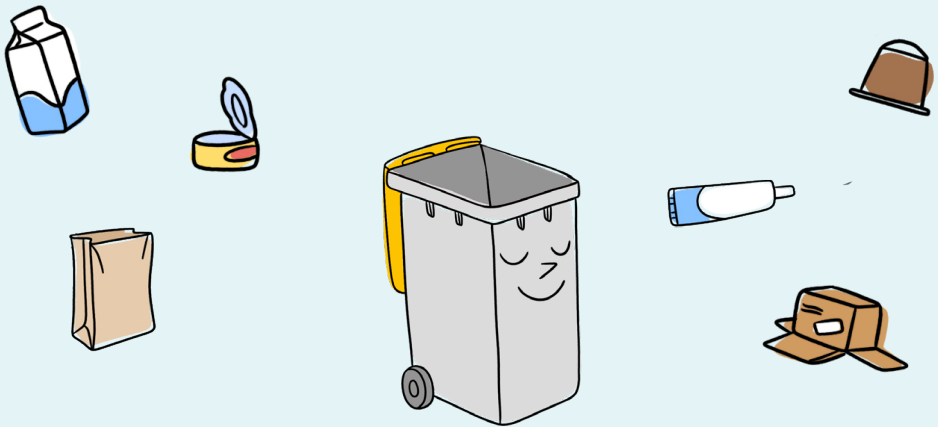




BAC JAUNE OU PAS ? FAITES LE TRI !

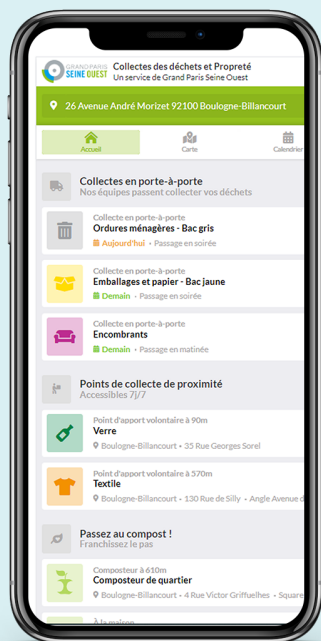


UN DOUTE SUR LE JOUR DE COLLECTE OU SUR UNE CONSIGNE DE TRI ?

À LA RECHERCHE DU POINT DE COLLECTE LE PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS ?



www.seineouest.fr/dechets



Accédez
aux informations pratiques
personnalisées en fonction
de votre lieu d'habitation
sur le site internet
de GPDSO.

 **0800 10 10 21**
Numéro d'appel gratuit

ÉDITO DES 8 MAIRES DE GRAND PARIS SEINE OUEST ENGAGÉS POUR UN MEILLEUR TRI

La mise en place de l'extension des consignes de tri dès 2019, en amont de la réglementation nationale, nous a permis d'augmenter sensiblement la quantité des déchets triés dans le bac jaune.

Forts de ces résultats positifs, il nous reste encore une marge de progression certaine, tant au niveau de la quantité que de la qualité. Ainsi, à l'heure où notre territoire s'engage dans une innovation environnementale en proposant la collecte des Déchets Alimentaires, les bases du geste de tri méritent d'être confortées.

Les bénéfices de la collecte sélective sont pourtant nombreux ! En premier lieu pour l'environnement, puisque le recyclage des matériaux évite le recours accru aux énergies et aux ressources non renouvelables. Et pour notre collectivité également : les déchets mal triés passent d'abord par le centre de tri avant d'être transférés vers l'usine d'incinération, puis incinérés. Ces opérations sont répercutées sur les tarifs de traitement des déchets payés par GPDSO au Sycptom* (123 € pour une tonne d'erreur de tri, contre 19 € pour une tonne de collecte sélective bien triée**), et représentent 400 000 € de dépenses par an pour notre territoire ! Le respect des consignes est donc essentiel pour limiter l'impact budgétaire de la gestion de vos déchets par GPDSO.

C'est pourquoi nous lançons aujourd'hui notre « Plan Boost » : un plan d'actions court et intense, pour accompagner l'ensemble des acteurs du territoire à améliorer encore les résultats de collecte sélective. Pour nos services et nos prestataires, une nouvelle procédure « qualité du tri », qui améliore le suivi de la collecte et la réactivité en cas d'erreurs de tri. Pour vous, habitants et usagers, des bacs et des locaux adaptés à vos besoins, et de nouveaux messages plus explicites et faciles à retenir. Et pour nous, élus de votre territoire, un engagement financier et un accompagnement fort, pour mieux répondre aux enjeux environnementaux et économiques de demain.

Ensemble, agissons pour l'environnement et le territoire en poursuivant l'effort collectif !


Pierre-Christophe BAGUET
Président de Grand Paris Seine Ouest
Maire de Boulogne-Billancourt
1^{er} Vice-Président du Conseil
Départemental des Hauts-de-Seine


Jean-Jacques GUILLET
Vice-Président de Grand Paris Seine Ouest
Maire de Chaville


André SANTINI
Vice-Président de Grand Paris Seine Ouest
Maire d'Issy-les-Moulineaux
Ancien Ministre


Christiane BARODY-WEISS
Vice-Président de Grand Paris Seine Ouest
Maire de Marnes-la-Coquette


Denis LARGHERO
Vice-Président de Grand Paris Seine Ouest
Maire de Meudon
Vice-Président du Conseil Départemental
des Hauts-de-Seine


Grégoire DE LA RONCIÈRE
Vice-Président de Grand Paris Seine Ouest
Maire de Sèvres
Conseiller Départemental des Hauts-de-Seine


Bernard GAUDUCHEAU
Vice-Président de Grand Paris Seine Ouest
Maire de Vanves
Conseiller Régional d'Île-de-France


Aline DE MARCILLAC
Vice-Président de Grand Paris Seine Ouest
Maire de Ville-d'Avray

*GPDSO est adhérent au Sycptom, syndicat qui gère le service public de traitement des déchets

**Tarification Sycptom 2023

OÙ EN EST-ON DU TRI DES EMBALLAGES ET DES PAPIERS ?

Depuis le 1er octobre 2019, le bac jaune, dédié à la collecte sélective, accueille tous les emballages, qu'ils soient en plastique, acier, aluminium, carton ou papier.

Le tri de l'ensemble des emballages a été rendu possible par la modernisation des centres de tri des déchets équipés maintenant de machines qui permettent d'affiner le tri et notamment de différencier les matières plastiques entre elles.

Les quantités d'emballages et de papiers collectés par Grand Paris Seine Ouest ont ainsi augmenté de 14% entre 2018 et 2022, allégeant d'autant le bac gris dédié aux ordures ménagères. Avec 42,5 kilos dans le bac jaune par habitant et par an, Grand Paris Seine Ouest se situe au-dessus de la moyenne régionale... mais encore 8 kilos en-dessous du niveau national !

Par ailleurs, une attention particulière doit être apportée à la qualité du tri : encore 23% des déchets déposés dans le bac jaune ne sont ni des emballages, ni des papiers. Ces déchets jetés par erreur dans le bac jaune ne peuvent pas être recyclés, et constituent des erreurs de tri.

Pour mesurer les connaissances et la perception des habitants vis-à-vis du tri, une enquête financée par Citeo*** a été réalisée par l'IPSOS en juin 2022. Les résultats montrent que le nouveau geste intégrant l'ensemble des emballages n'est pas encore bien acquis : doute sur la consigne de tri, fausse certitude, frein relatif à la saleté, manque d'information, défiance par rapport au recyclage...

Ainsi dans le but d'améliorer les performances de recyclage des emballages, de réduire les erreurs de tri dans le bac jaune et de mieux informer, Grand Paris Seine Ouest déploie sur l'ensemble de son territoire son « Plan Boost », un large plan d'actions mené en partenariat avec les 8 villes membres et avec le soutien financier de Citeo.

***Citeo est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage.

QU'EST-CE QU'UN EMBALLAGE ?

Un emballage protège un produit pendant son transport et son stockage et il permet d'assurer sa présentation et sa conservation. Il peut être fait de différents matériaux tels que le carton, le plastique ou le métal. Ainsi, un sac plastique est un emballage, tout comme un pot de yaourt ou un tube de dentifrice. A contrario, une brosse à dents ou un jouet, même en plastique, n'ont rien à faire dans le bac jaune car ce sont des objets !

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT ! C'EST FACILE !

ACCEPTÉS DANS LE BAC JAUNE



• Tous les emballages en plastique : bouteilles et flacons avec leur bouchon, tubes, barquettes et emballages en polystyrène, pots (crème, rillettes...), pots de yaourt et opercule, sacs, films...



• Tous les emballages en métal : conserves, canettes, bidons, capsules de café, gourdes de compote, aérosols vides, barquettes en aluminium...



• Tous les papiers : journaux, magazines, sacs en papier, enveloppes...



• Tous les emballages en carton : cartons, cartonnettes, briques, boîtes, rouleaux, grands cartons pliés ou coupés...

MODE D'EMPLOI

- ➔ Tous les emballages (en plastique, métal et carton) et les papiers peuvent être triés.
- ➔ Les emballages doivent être jetés en vrac dans le bac (pas dans des sacs, ni imbriqués les uns dans les autres).
- ➔ Inutile de les laver, il suffit de bien les vider.



CHAQUE GESTE DE TRI COMPTE !

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS

À déposer dans le bac jaune

À trier en vrac : ne pas mettre dans un sac, ne pas emboîter les uns dans les autres

Tous les emballages en plastique

Bouteilles et flacons avec leur bouchon, tubes, barquettes en polystyrène, pots (crème, rillettes...), pots de yaourt et opercules, sacs, films...



Tous les emballages en métal

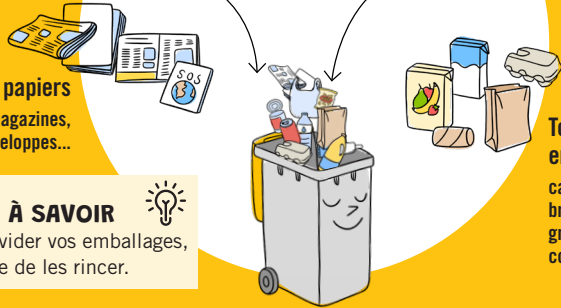
Conserves, canettes, bidons, capsules de café, gourdes de compote, aérosols vides, barquettes en aluminium...

Tous les emballages en carton

cartons, cartonnets, briques, boîtes, rouleaux, grands cartons pliés ou coupés...

Tous les papiers

Journaux, magazines, sacs en papier, enveloppes...



BON À SAVOIR

Bien vider vos emballages, inutile de les rincer.

LES DÉCHETS ALIMENTAIRES

À déposer dans le bac marron

À jeter dans un sac transparent et compostable

Préparations et restes de repas



Produits alimentaires périmés et sans emballage

Autres

Thé avec ou sans sachet en papier, café avec ou sans filtre, serviette, essuie-tout.



La collecte des déchets alimentaires est mise en place progressivement.

www.seineouest.fr/dechets-alimentaires

stratéact - Illustrations : Alicia Canovas

CHAQUE GESTE DE TRI COMPTE !

LE VERRE SE TRIE !

À déposer dans les points d'apport volontaire

BON À SAVOIR

Il est inutile de laver vos déchets en verre avant de les trier.



Bouteilles, pots et bocaux



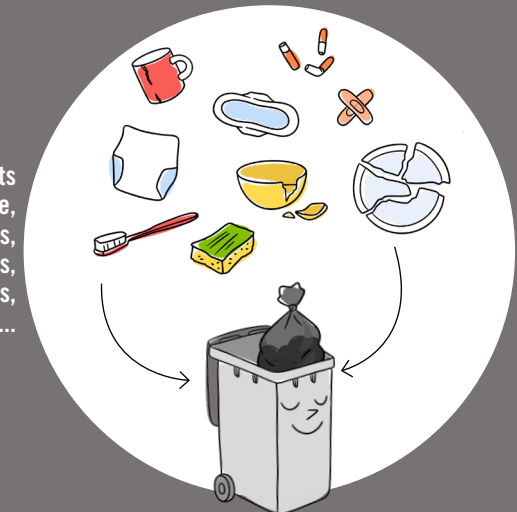
À Marnes-la-Coquette, la collecte de verre est réalisée en porte-à-porte (bac vert)

LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

À déposer dans le bac gris

À jeter dans un sac poubelle

Jouets et objets cassés, litière, mégots, pansements, rasoirs jetables, mouchoirs, lingettes, vaisselle...



stratéact - Illustrations : Alicia Canovas



BOULOGNE-BILLANCOURT
CHAVILLE
ISSY-LES-MOULINEAUX
MARNES-LA-COQUETTE
MEUDON
SÈVRES
VANVES
VILLE-D'AVRAY

seineouest.fr

0800 10 10 21

Numero d'appel gratuit



Action financée par la Région Île-de-France et l'ADEME



BOULOGNE-BILLANCOURT
CHAVILLE
ISSY-LES-MOULINEAUX
MARNES-LA-COQUETTE
MEUDON
SÈVRES
VANVES
VILLE-D'AVRAY

seineouest.fr

0800 10 10 21

Numero d'appel gratuit



Action financée par la Région Île-de-France et l'ADEME

LE PLAN POUR BOOSTER LE TRI DES EMBALLAGES

Le Plan Boost, mis en place par Grand Paris Seine Ouest et soutenu financièrement par Citeo est un programme d'actions qui vise à optimiser la collecte et le tri de tous les emballages plastiques en mobilisant l'ensemble des acteurs de la collecte et du tri ainsi que les relais indispensables à l'information du bon geste de tri.

Jusqu'à la fin de l'année 2023, de nombreuses opérations vont se succéder :

- ➔ Actions de sensibilisation et de mobilisation auprès du grand public menées sur les marchés et via des ateliers spécifiques à la Maison de la Nature et de l'Arbre ou dans les équipements municipaux,
- ➔ Sensibilisation au tri des emballages dans les écoles,
- ➔ Elaboration d'une nouvelle procédure qualité et contrôle des bacs jaunes de tri,
- ➔ Rappel des bonnes pratiques du tri via une sensibilisation dans les foyers où des erreurs de tri sont fréquemment identifiées,
- ➔ Formation des gardiens d'immeuble et aide à une meilleure organisation des locaux poubelles,
- ➔ Vérification et renouvellement si besoin de la signalétique sur les équipements de pré-collecte.

Et bien d'autres actions pour « booster » le tri du bac jaune seront prévues, ouvrez l'œil !

PROMIS À UN NOUVEL AVENIR !

En recyclant, on contribue
à la préservation des ressources
naturelles et à l'économie d'énergie.

En France, **72%**
des emballages sont recyclés.

670 CANETTES
= 1 VÉLO



67 BOUTEILLES
EN PLASTIQUE
= 1 COUETTE



200 FEUILLES
DE PAPIER A4
= 4 BOÎTES À
CHAUSSURES

